

École Sans-Frontière



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

Salon du personnel de l'école 18h00

COMPTE RENDU

No	Sujet	Objet
1-	<p>a) Présences et quorum</p> <p>art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents</p> <p>Mme Adama Yattara, directrice</p> <p>Mme Sonia Côté, enseignante titulaire</p> <p>M. Pierre-Luc Vallée, enseignant spécialiste</p> <p>Mme Francine Grenier responsable du service de garde</p> <p>M. Julien Hudon, parent</p> <p>Mme Catherine Pothier, psychologue</p> <p>Madame Mélissa Dubé, parent</p> <p>M. Jérôme Godbout, parent</p> <p>Absent(s)</p> <p>Madame Alexandra Takech, parent</p> <p>b) Mot de bienvenue</p> <p>La direction souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Yattara demande d'ajouter le point budget dans les autres sujets ainsi que le suivi sorties scolaires.</p> <p>c) Période réservé au public</p> <p>Pas de public</p>	

No	Sujet	Objet
2-	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour (C)</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jérôme , appuyée par Mélissa Dubé, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 décembre 2025.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/08</p>
3-	<p>Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025 (C)</p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Hudon, appuyée par Mme Pothier, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2025.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/09</p>
4-	<p>Projet éducatif 2023-2027 mise à jour (C)</p> <p>Madame Yattara informe les membres qu'une mise à jour du Projet éducatif 23-27 a eu lieu.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Vallée, appuyée par Mme Grenier, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER la mise à jour du Projet éducatif 23-27.</p>	<p>Résolution</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/10</p>
5-	<p>Plan de mise en œuvre du Projet éducatif (C)</p> <p>Madame Yattara informe les membres que le plan de mise en œuvre du projet éducatif a été entamé. Elle mentionne que certaines priorités ont été déterminées par les membres de l'équipe-école.</p> <p>CONSIDÉRANT que le plan de mise en œuvre du Projet éducatif a été envoyé au préalable aux participants;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Godbout, appuyée par M. Vallée, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER la mise à jour du projet éducatif.</p>	<p>Résolution</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/11</p>

No	Sujet	Objet
6-	<p>Protocole de gestion de la violence et de l'intimidation (C)</p> <p>Madame Yattara informe les membres que le comité Chantier se penche actuellement sur un protocole pour la gestion des cas de violence à l'école afin de faire le suivi des gestes de violence et d'intimidation et d'adopter une gradation des interventions en cohérence avec la récurrence et la gravité des gestes. Cela en cohérence avec le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.</p> <p>Plusieurs questions sur l'interclasse, nous reverrons à l'éclaircissement de ce moyen.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Vallée appuyée par M. Godbout, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER la mise à jour du Protocole de gestion de la violence et de l'intimidation.</p>	<p>Résolution CE 003 25-26/12</p>
7-	<p>Contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales des élèves</p> <p>Madame Yattara présente le tableau de planification des contenus obligatoires. Un suivi sera fait avec le personnel de l'école afin d'élaborer une planification de chaque contenu obligatoire, en vertu de l'article 89 de la LIP au retour des vacances de Noël.</p> <p>La planification sera alors soumise à l'approbation du conseil d'établissement.</p>	<p>Information</p>
8-	<p>Informations du service de garde</p> <p>Mme Francine fait part des frais de retard (après 17h45). Il pourrait y avoir une augmentation des coûts pour les parents retardataires.</p>	
9-	<p>Parole au représentant de la communauté</p> <p>Aucun représentant</p>	
10-	<p>Parole aux enseignants</p> <p>Beau concert de Noël le 15 déc. Pm au gymnase ; Mme Marie-Ève (enseignante de musique) avait un numéro pour chaque groupe.</p> <p>Les élèves du 3^e cycle ont changé de cour pour les récréations et des bacs pour chacun des cycles sont maintenant sortis.</p> <p>M. Pierre-Luc mentionne que lorsqu'on repensera au réaménagement de la cour, il serait important d'ajouter des supports à vélos.</p>	

No	Sujet	Objet
10-	<p>Autre(s) sujet(s) :</p> <p>SORTIES SCOLAIRES (suivi) :</p> <p>Rallye dans le vieux Québec pour le 3^e cycle (8 au 12 décembre) en transport en commun RTC</p> <p>1^{er} cycle au Hilton 16 décembre</p> <p>Véhicube (GDPL) le 13 et 14 janvier pour tous</p> <p>Écrans, outils technos : M. Hudon se questionne sur l'utilisation d'écran pour le divertissement (films).</p> <p>Budget du CÉ :</p> <p>Comme il a été décidé lors de la rencontre de septembre, madame Yattara mentionne que le coût du repas 202.32\$ traditionnel pour les membres du conseil d'établissement sera pris à même le budget du conseil.</p> <p>Approuvé au dernier CÉ</p>	<p>Résolution</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/13</p>
11-	<p>Levée de la séance</p> <p>CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Dubé, appuyée par M. Hudon, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 17h40.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/14</p>

Légende : (C) Document envoyé par courriel

NOTE : Nous vous invitons à prendre connaissance des documents avant la rencontre afin d'alléger le déroulement de la séance.

Bonne rencontre!

Mélissa Dubé
Présidence

Adama Yattara
Directrice